



Grande vente-débaras au dôme Uniprix 25 et 26 mai 2019

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 50 emplacements de 12 x 12 pieds sont disponibles pour location.
- Tarif de location d'espace : 25 \$ (+ taxes) par site.
- Les tables et chaises ne sont pas incluses avec le prix de location. Le locataire doit fournir les équipements pour l'étalage de ses marchandises. Quelques tables et chaises sont disponibles en location. Tables 6 pieds 6\$ (+ taxes) et 8 pieds 8\$ (+ taxes) incluant 2 chaises.
- L'accès pour tous à un branchement électrique est possible dans une section déterminée du dôme Uniprix.
- Les locataires pourront apporter leur matériel et faire l'installation le **vendredi de 17 h à 21 h sur rendez-vous selon l'emplacement choisi ou le samedi de 8 h à 9 h**. L'accès par voiture à l'intérieur du dôme Uniprix pour déposer le matériel sera autorisé le vendredi durant la période d'installation uniquement. Le samedi matin vous devrez transporter vous-même votre matériel.
- La vente se déroulera le **samedi de 9 h à 16 h et le dimanche de 9 h à 16 h**.
- Les locataires ont jusqu'au dimanche à 18 h pour quitter les lieux avec **tout leur matériel invendu**. Cette année, aucune marchandise ne devra rester sur les lieux. La municipalité se réserve le droit de facturer 25 \$ à tous les occupants qui n'auront pas libéré les lieux comme convenu et nettoyer leur site.
- La municipalité se réserve le droit de refuser une location à toute personne dont la marchandise serait considérée comme non conforme à une vente de garage traditionnelle.
- Les locateurs peuvent laisser leurs effets à l'intérieur du dôme Uniprix du vendredi soir au dimanche. Les portes du dôme Uniprix seront barrées à la fermeture et l'endroit est doté d'un système de surveillance par caméras. Nous vous conseillons par contre d'abriter vos effets pour les protéger de l'humidité matinale.
- La municipalité n'est toutefois pas responsable des bris ou vols.
- La réservation sera officielle au moment de la réception du contrat dûment rempli ainsi que des frais de location acquittés.
- La priorité du choix d'emplacements sera établie selon le moment d'inscription.
- Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le site, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est également strictement défendu de fumer à l'intérieur du Dôme Uniprix.
- Une zone alimentaire sera disponible tout au long de la fin de semaine.



CONTRAT DE LOCATION D'ESPACE

Numéro du site :

Nom et prénom du responsable du kiosque

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone Jour _____ Soir _____

Courriel _____

Type de kiosque

- Vente de garage traditionnelle
- Artiste/artisan
- Commerçant d'articles neufs
- Organisme communautaire de Lac-des-Écorces (1 emplacement gratuit)

Installation

- Je prévois installer mon matériel le vendredi sur rendez-vous
- Je prévois installer mon matériel le samedi entre 8 h et 9 h

Frais de location

- Les frais de location d'un espace 12x12 sont de 25\$ (+taxes) pour les deux journées.

1 X 25,00 \$ _____ Total à payer

- La réservation sera officielle au moment de la réception du contrat dûment rempli ainsi que des frais de location acquittés.

Je déclare avoir lu les conditions attentivement et je m'engage à respecter lesdits règlements.

Responsable locataire

Date